

Séance du conseil municipal de mercredi 26 juin 2024 à 20 heures 00			
Commune de LACAVE 46		Convocation du 18 juin 2024	
Présents : Mesdames Messieurs : BAEY BUFFAROT CHAMBON ELISABETH SABARROS			
Absent(e)(s) : , Madame ROUSTEAU, Messieurs LAGARRIGUE, ROUGIE et MAGNIEN			
Pouvoir(s) : Philippe MAGNIEN donne pouvoir à Stéphane CHAMBON			
en exercices : 9	Présents : 5	Votant(s) : 6	Quorum : 5
Secrétaire de séance : Martine BUFFAROT Assisté(e) de la secrétaire de mairie			
Liste des délibérations de SEANCE			

Ouverture de séance

Ordre du jour	
1	Désignation du secrétaire de séance
2	Approbation du procès-verbal de séance du 8 avril 2024
3	Réhabilitation de deux bâtiments Suivi des subventions Délibération
4	Transfert de Compétence Publicité aux 77 communes du territoire de CAUVALDOR Délibération
5	Ambroisie Désigner un référent
6	Dimension des caveaux pour les urnes Délibération
7	Couverture en téléphonie Délibération
8	Décision modificative Ecritures d'amortissement
9	Décisions du Maire - Virement réalisé pour les factures d'Orange relatives à la dissimulation des réseaux de Meyraguet ; - achat et pose d'armoire électronique de protection au clocher de l'église.
10	Compte rendu de réunions
11	Informations & questions diverses

Légende : Procès-verbal = PV – Délibérations = DELI – Décision modificative = DM

N° archives		
PV	Mme Martine BUFFAROT est désignée secrétaire de séance	désignée à l'unanimité
PV	approbation du PV de séance du 8 avril 2024	adopté à l'unanimité
2024DELI17	Suivi des subventions pour la réhabilitation des 2 bâtiments	adoptée à l'unanimité
2024DELI18	Transfert de la compétence de police de la publicité à l'EPCI de CAUVALDOR	adoptée à l'unanimité
2024DELI19	Funéraire : Règlement d'implantation au sol de concessions des cimetières	adoptée à l'unanimité
2024DELI20	Couverture en téléphonie mobile	adoptée à l'unanimité
2024DELI21	Décisions du maire - factures ORANGE – dissimulation de réseaux de Meyraguet - factures HONORE – mise aux normes cloches de l'église de Lacave	actée à l'unanimité

Secrétaire de séance, Martine BUFFAROT	Le maire, Stéphane CHAMBON
---	---------------------------------------